



**direction de l'enfance, de la jeunesse
et de la cohésion sociale**

service des écoles
primaires et secondaires

Conseil d'établissements lausannois
case postale 5032 - 1002 Lausanne

PV pour adoption lors de la prochaine
séance de Commission du 7 mars 2016

Notes de la séance de la Commission de Floréal 25 janvier 2016

- Parents :** Mme Raphaëlle **Deshayes**,
MM. Claudio **Chiarini** et Cyril **Jost**
- Professionnels :** Mmes, Monica **Pollin**, Maria **Garcia Cenarro**
MM. David **Roth**, José **Rumo**
- Organisations :** Mmes Monique **Corbaz**, Katia **Magnenat**, Ursula **Utz**
- Autorités politiques :** Mme Elisabeth **Müller**
M. Philippe **Mivelaz**
- Excusés/absents :** Mmes Sylvie **Winkler** (directrice), Françoise **Maeder**, Magdalena **Padalski**

1. Adoption de l'ordre du jour

Adopté

2. Liste de présence

Voir ci-dessus

3. Notes de séance du 09 novembre 2015

Le PV est approuvé

4. Communications du bureau

- La commission d'établissement a le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres; il s'agit de Mme Waardenbrug (parent) et de M. Bissat (parent);
- Mme Müller distribue un papillon de l'institution *Histoire de parents*, un autre de la *fondation Bellet/La Berallaz – home d'enfants* et rappelle le courriel envoyé par Mme De Pietro concernant un week-end de jeu au Casino de Montbenon (20 et 21 février) organisé par la Ville de Lausanne et les ludothèques lausannoises;
- Une lettre a été adressée à M. Martinet à propos des chemins d'accès menant aux collèges de Montoie, Figuiers ainsi que de Montriond (demande d'étude de plan de mobilité scolaire). Ce dernier, dans sa réponse, souhaite connaître les points / lieux présentant des dangers potentiels pour les enfants se rendant à l'école. La plupart des membres de la commission s'étonnent d'avoir reçu ce courriel via Mme Müller, alors qu'ils ne connaissent pas le contenu de la lettre envoyée (pas reçu de copie) au chef de Service.
Plusieurs membres de la commission argumentent énergiquement en faveur d'un plan de mobilité scolaire (connaissance fine des chemins sécurisés menant aux collèges, permet de

se rendre compte des difficultés auxquelles les enfants sont confrontés, permet à tous les acteurs de s'exprimer sur le sujet, prise en compte du vécu de l'enfant, lien avec le Pédibus,...) et ne trouvent pas pertinent de lister les points à améliorer ou de faire parti d'un GT traitant de cette thématique. Plusieurs pistes (rencontre avec Mme Lanci-Monant, réécriture d'une lettre,...) sont proposées par la commission en vue de convaincre le Service des Ecoles du bien fondé de l'étude d'un plan de mobilité scolaire.

Pour information: dans le cadre du contrat de quartier de Montelly, lors du réaménagement de l'avenue de Montoie, une partie des parents siégeant à la commission d'établissement a eu le sentiment de ne pas avoir été écoutée par les services en charge des travaux durant les divers échanges. Par conséquent, ces parents ne voient pas l'intérêt d'être associé à une démarche se cantonnant à faire un relevé des points négatifs. Néanmoins, ils sont d'accord de compiler l'historique des démarches entreprises à l'époque.

Bref retour sur la séance du CEL du 12 novembre 2015 :

- Le 23 juin 2016, la Ville de Lausanne organise une réception destinée aux membres des diverses commissions d'établissement lausannoises. Les détails suivront;
- La soirée destinée aux parents des futurs 1P aura lieu le 03 mai 2016.

5. Communication de la direction

- Actuellement, les Conseils des Elèves se mettent en place dans les divers collèges de l'établissement;
- Les enseignants ainsi que le groupe PSPS (*promotion de la santé et prévention en milieu scolaire*) ont initié un projet de "Récré Cool" dans tous les collèges de l'établissement avec le soutien de la Ville de Lausanne. Ce dernier consiste à recueillir les souhaits des élèves en matière de "récréations idéales" (jeux) via les conseils de classes, puis de déléguer la responsabilité de la gestion du matériel durant les récréations à certains élèves (coachs). L'objectif étant de favoriser la vie en communauté et de faire baisser les conflits entre pairs (possibilité de faire appel aux médiatrices);
- Mme Pollin informe la commission que Mme Winkler est de retour à la tête de la direction à 50% (les autres 50% étant prise en charge par Mme Pollin). Mme Winkler n'a pu se joindre à la séance de ce soir, néanmoins elle tient à saluer les membres de la commission.

6. Activités de la commission durant l'année 2015/2016

- Se renseigner auprès de Mme Padalski pour obtenir plus de détails concernant son envie de créer un dispositif permettant une meilleure communication entre les enseignants, l'APEMS, les CVE et les surveillants des devoirs. Mmes Magnenat et Deshayes sont intéressées à prendre part au GT dès qu'elles connaîtront la méthodologie choisie.

7. Préparation de l'assemblée des parents 2016

- Mme Pollin va rencontrer Mme Nikles pour lui demander des précisions concernant les balades entre le collège de la Bourdonnette et celui de Montoie ainsi qu'entre les collèges de Floréal / Montriond et celui de Montoie (durée promenade: env. 60 minutes);
- Mme Pollin se renseigne auprès de Mme Nikles en ce qui concerne sa rémunération comprenant les promenades ludiques (création et participation), la conceptualisation d'un dépliant présentant les parcours ou d'un rallye;
- Durant la prochaine séance des répondants, la direction de Floréal demandera à ce que les enseignants fassent inscrire la manifestation dans l'agenda des élèves (21 mai 2016 – après-midi);
- Une fois les deux parcours établis, Mme Müller prendra contact avec la police du commerce afin de demander les autorisations pour cette manifestation (+ pour le stand boisson);

Au collège de Montoie :

- Utilisation du terrain en contrebas du collège ; si mauvais temps la manifestation peut avoir lieu dans les couloirs du bâtiment (concierge et ville ont donné leur accord);
- Demander l'autorisation à Mme Gonzales pour obtenir des tables, bancs, tentes, frigo, etc..;

- Animation:
 - Chant : selon le nombre de classes participant à la chantée. Mme Pollin se renseigne auprès de Mme Nikles sur la faisabilité de la chose. Parallèlement, Mme Deshayes prend contact avec M. Frésard, rythmicien aux collèges de Montoie et de Montriond, pour lui présenter l'événement et savoir s'il est d'accord d'y prendre part.
 - Lecture / conte (cf. ludothèque *Vallée de la Jeunesse*);
- Goûter canadien: prévoir une voiture à chaque point de départ du parcours afin de récupérer les plats préparés par les parents et de les amener au collège de Montoie;

Flyer pour les parents:

- M. Jost se charge de créer le flyer en reprenant le style utilisé dans les livres "Je trottine dans ma ville" de Mme Nikles (demander son accord au préalable) et est à l'écoute de cette dernière concernant le contenu / forme à adopter;
- Les informations suivantes doivent figurer sur le papillon :
 1. Un recto attrayant comprenant les informations essentielles, un verso avec le détail de la journée;
 2. Intitulé de la manifestation: *Fêtes des Collèges*;
 3. Coupon réponse-réponse. Participation des parents; si oui amènent-ils un plat (goûter canadien)? Salé? Sucré?;
 4. Nom du collège;
 5. Choix de la promenade;
 6. Nombre de participants
 7. Date de retour des flyers à l'enseignant: 20 avril 2016

L'établissement de Floréal a donné son accord pour effectuer l'impression du papillon. Distribution des flyers aux parents : durant la semaine 11 au 15 avril 2016.

8. Prochaines séances

Lundi 7 mars 2016 à 20h au collège de Floréal (salle de projection). Mme Pollin invite Mme Nikles à cette séance.

Lundi 25 avril 2016 à 20h au collège de Montoie (salle de dégagement du pavillon).

9. Prochaines séances

- Lundi 25 janvier 2016 de 20h00 à 22h00 au Collège de Montoie, salle ACM/ACT ;
- Lundi 07 mars 2016 de 20h00 à 22h00 (lieu à définir).

10. Divers

Mme Corbaz informe la commission que des barrières de chantiers ont été placées à l'avenue Fraisse en vue de travaux; ces dernières forcent les enfants à traverser la route hors des passages cloutés et / ou à contourner les obstacles. Elle déplore le manque d'informations données aux riverains ainsi que le manque d'accessibilité de l'information, car ce chantier impacte directement le trajet du Pédibus. Mmes Müller et Corbaz vont écrire une lettre au Service route et mobilité allant dans ce sens.